

CONSEIL D'ÉCOLE du mardi 8 novembre 2022

Présents : Mme Perez, Mme Troussieux, Mme Porte (directrice), Mme Souchon, Mme Degand, Mme Brun, Mme Cherblanc (enseignantes), M Couchaud (maire), M Massacrier (conseiller délégué à la vie scolaire), Mme Skorupowski (conseillère municipale) Mme Aste, Mme Federspiel, Mme Guillaumont, Mme Presles, M Roux et Mme Zhuri (parents d'élèves élus).

Excusés : M Godel (Inspecteur de l'Éducation Nationale), M Challard (DDEN), Mme Liehn, M Giacomel (enseignants), Mme Baroux, Mme Juban-Petit et M Guillot (parents d'élèves).

M le Maire devant s'absenter par la suite le conseil commença par les questions des parents élus.

1- Questions des parents élus :

Cantine : Qualité des repas. La mairie précise que les repas sont supervisés par une diététicienne et qu'ils respectent la loi Egalim (obligatoire depuis janvier 2022).

La mairie revient sur les incidents concernant les repas froids ayant été servis, il s'agissait d'une erreur malheureuse, due au prestataire. Ce dernier (API) propose de faire une réunion un mardi à 18h00 afin de rencontrer les parents qui le souhaitent.

La mairie comprend que l'inscription plusieurs jours à l'avance à la cantine est contraignante mais rappelle que les familles ont la possibilité d'annuler les repas en 48 heures sans majoration. Ces délais sont imposés par le prestataire et la mairie est ouverte à un prestataire qui proposerait un service équivalent avec plus de souplesse concernant les réservations. La mairie rappelle que seulement 2,5 % des repas subissent une majoration sur l'ensemble des repas distribués.

Le règlement vise le respect des règles en collectivité.

La mairie informe l'accueil d'une stagiaire en situation de handicap pendant le service de cantine. Elle sera présentée aux enfants déjeunant à la cantine.

Travaux : la mairie informe du traçage de voix piétonne reliant la rue des Gayottes à l'école, elle rappelle l'interdiction de stationner sur le pont et devant l'école.

Les travaux engagés se poursuivront jusqu'en mai 2023 et les travaux extérieurs seront programmés entre 2023 et 2025.

Attention à rester vigilants jusqu'à la fin des travaux et aux différents abords de l'école.

La mairie doublera la quantité de porte-manteaux sous le préau.

Économie d'énergie : Depuis plusieurs années, la Mairie a engagé des travaux en ce sens, comme le rabaissement des plafonds dans plusieurs classes et le changement des fenêtres du bâtiment élémentaire.

La Mairie demande également aux enseignants de bien fermer les fenêtres en partant de l'école et de bien éteindre les lumières, les photocopieurs et les divers écrans.

Les thermostats sont abaissés dans les classes pendant les vacances et les week-ends.

- 2- Remerciements à la mairie concernant la pose des rideaux occultants dans 2 classes de maternelle et le rabaissement du plafond de la classe 3. Remerciements au Sou des écoles pour son soutien aux projets pédagogiques.

- 3- Vote du règlement intérieur à l'unanimité.

Charte de la laïcité.

4- Effectifs à ce jour : 169 élèves répartis :

Classe 1 : 11PS 15 MS

Classe 2 : 6PS 6 MS 12 GS

Classe 3 : 10GS 15CP

Classe 4 : 9CP 15 CE1

Classe 5 : 7CE1 17 CE2

Classe 6 : 6CE2 18CM1

Classe 7 : 22CM2

Après une réorganisation du temps des Atsem, une se trouve présente dans la classe 3 après la récréation.

Prévisions 2023 : 16 enfants nés en 2020 sur la commune.

5- Exercice incendie en primaire et maternelle : aucun incident à signaler si ce n'est l'alarme peu audible dans la classe 2.

Les exercices intrusion ont été effectués sans problème.

Nous rappelons à la mairie de prévoir des brassards, du scotch épais et une radio à piles pour être conforme au PPMS.

6- Les APC se déroulent les mardis soir de 16h45 à 17h15 pour les élèves de MS et GS et les jeudis de 13h05 à 13h35 pour les élèves du CP au CM2.

7- Projets pédagogiques :

1-Cycle natation avec les CP, CE2 et CM2 du 5 au 16 décembre.

Cette année, étant donnée la fermeture de la piscine le 16 décembre pour la période hivernale, le cycle piscine sera concentré sur 2 semaines pendant lesquelles nous irons à la piscine chaque jour (CP le matin, CE2 et CM2 l'après-midi).

2. Les classes de maternelle, GS-CP et CP/CE1 travailleront autour du thème de la ferme avec l'intervention de la « Ferme ambéélante ».

3. Spectacle au théâtre des Pénitents pour 2 classes de maternelle le 1^{er} décembre. D'autres spectacles sont en cours de validation.

4. Projet de création d'une web radio avec les classes 4,5,6 et 7 en partenariat avec la MJC de Montbrison.

5. Résidence d'artiste autour du projet de mise en voix de poésie en partenariat avec le théâtre des Pénitents pour la classe 4.

6. Projet d'art plastique en classe 5. Partenariat avec le théâtre des Pénitents avec l'intervention d'une plasticienne pour transposer plastiquement un spectacle.

7. Les classes 4, 6 et 7 participeront à un projet de marouflage du préau. Ce projet d'art visuel est conduit en partenariat avec la Coulure qui est déjà intervenu lors de la création de la fresque en primaire.

8. Reprise du CMJ pour les classes 5 à 7 dès janvier 2023. Les élections auront lieu le mardi 6 décembre.

9. Les élèves des classes 6 et 7 ont participé aux commémorations du 11 novembre.

Compte tenu de l'implication des classes dans divers projets culturels tout au long de l'année, aucune fête de fin d'année ou classe transplantée ne sont prévues à ce jour.

7. Divers : Nous rappelons que la garderie péri-scolaire est un service gratuit au service des parents qui travaillent.

Nous invitons les parents à surveiller leurs enfants au moment de la sortie des élèves de primaire.

Enfin, nous attirons l'attention des parents sur la grande vigilance des enseignants concernant les problèmes liés au harcèlement.

